

Grenoble, le 15 septembre 2011



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



L'inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional
d'arts plastiques

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'arts plastiques

s/c

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Rectorat

Objet : Lettre de rentrée.

Collège
des

Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques
régionaux
(CIPR)

Chères et chers collègues

Réf N° 2011-93

En arrivant dans l'académie de Grenoble et en prenant la succession de Mme Christiane Carrier dans les fonctions d'IA-IPR d'arts plastiques, je voudrais ici, à l'occasion de son départ à la retraite, saluer l'élan et la qualité qu'elle a insufflés à l'encadrement et l'animation de notre discipline dans l'académie. Je suis sûr de pouvoir en votre nom la remercier pour sa détermination et sa disponibilité. Nous lui souhaitons de profiter sans mesure de ce temps qui lui appartient désormais pleinement.

Affaire suivie par :
Christophe JOUXTEL
IA-IPR Arts plastiques

Mon attention et ma reconnaissance vont également aux chargés de mission, formateurs et personnes ressources qui, à vos côtés, contribuent à faire progresser la qualité de l'enseignement des arts plastiques dans l'académie.

Téléphone
04 76 74 73 31

Reconnaître le chemin parcouru c'est aussi le poursuivre avec ambition et imagination. Imagination : le mot n'est pas anecdotique. Il reflète bien le travail des professeurs d'arts plastiques, authentiques auteurs (responsables et solidaires des priorités éducatives) de leur enseignement. Il est aussi la clé d'une cohérence entre notre métier et l'art, qui est notre champ disciplinaire.

Télécopie
04 76 74 70 55

« L'imagination est le support de la connaissance », dit Victoria Noorthoorn, commissaire de la [11ème Biennale d'art contemporain](#) de Lyon. «... Cela signifie que l'art doit prendre ses distances à l'égard du réel pour exister en tant que tel – en tant que construction artificielle – et pour *répondre en retour, et avec éloquence, à la complexité du réel.* »

christophe.jouxtel@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim
BP 1065 – 38021
Grenoble cedex

Si l'éloquence dont il est ici question est celle de l'artiste, vous savez de votre côté répondre avec éloquence pédagogique aux objectifs de l'enseignement artistique.

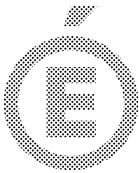
Les enjeux nationaux de cette rentrée nous montrent des objectifs majeurs que je vous invite à vous approprier.

Le socle commun et l'approche par compétences

Engagement de l'école vis-à-vis de l'élève, le socle commun de connaissances et de compétences est l'enjeu partagé de nos stratégies éducatives.

Dans cette perspective, qui rend à la fois plus accessibles et plus nécessaires que jamais le dialogue des disciplines et l'articulation entre le premier et le second degrés, vous conduirez les élèves à construire leurs compétences. La chose ne va pas de soi et demande, paradoxalement, de centrer davantage vos objectifs sur l'élève que sur les arts plastiques pour eux-mêmes. Néanmoins, c'est à travers l'art et la construction de situations de pratique que ces objectifs seront atteints avec le plus de force. Cette approche exige chez l'enseignant une conscience assez claire des effets qu'il obtient et donc des objectifs qu'il vise pour les élèves : savoir ce que l'on fait, pourquoi, et comment.

Concevoir son enseignement sous l'angle des compétences c'est, en même temps que l'on conduit l'élève à l'art, savoir ce que l'art peut lui apporter. La mise en œuvre du livret personnel de compétences fait bouger vos pratiques d'évaluation et déplace le regard que vous portez sur les productions des élèves, au profit d'une appréciation des accomplissements mêmes dont elles témoignent. Des outils vous seront proposés sur le site des arts plastiques pour vous aider dans cette démarche.



La personnalisation du parcours des élèves

Priorité nationale dans laquelle vous vous reconnaissez tout particulièrement, l'attention aux potentialités et à la progression de chaque élève fait aujourd'hui figure de posture clé pour tous les enseignants. Dans cette appréciation fine de l'élève, vous jouez un rôle apprécié dans la validation des compétences acquises et l'identification des besoins particuliers, qui pourront déclencher la mise en place de remédiations adaptées et concertées.

Autonomie, engagement et responsabilité au service de l'égalité des chances

Les textes de loi (programmes, Socle, article 34 de la loi d'orientation et de programme sur l'avenir de l'école de 2005) offrent aux établissements le cadre, la latitude et l'autonomie nécessaires pour construire des réponses aux difficultés constatées, et pour bâtir des projets pour vos élèves les plus en difficulté. L'académie de Grenoble, bien placée dans les résultats nationaux aux examens, n'est pas exempte de territoires délaissés, d'enclaves défavorisées, d'élèves éloignés de l'actualité culturelle et de perspectives de mobilité sociale. Promouvoir l'excellence et la réussite de chacun est notre travail. Ouvrir le monde à tous les élèves, susciter tous les potentiels, proposer tous les détours qui contournent l'échec, faire naître toutes les curiosités, renforcer l'estime de soi... Voilà quelques objectifs majeurs pour les professeurs d'une académie qui fait réussir ses élèves. Parmi eux, ceux en situation de handicap sont les plus vulnérables face au risque de l'exclusion sociale et culturelle. Ils feront l'objet de votre part d'une pédagogie adaptée, au sein de politiques concertées comme dans le quotidien du cours.

Pour une éducation artistique et culturelle

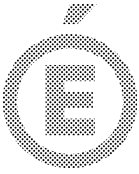
Au regard d'une réaffirmation de la place de la culture à l'école, il importe de connaître le rôle des arts plastiques dans le concert des disciplines.

L'enseignement des arts plastiques inscrit fortement son champ de compétences dans un terrain d'expérience. La nature *a priori* ou *a posteriori* artistique de cette expérience lui confère un caractère exceptionnellement riche : dans une relation dialectique entre l'inédit et le patrimoine, l'enseignement des arts plastiques ouvre à la fois sur une *expérience de l'art* et sur une *connaissance de l'art* toujours mises en résonance.

À ce titre, le professeur d'arts plastiques sait tout à la fois connecter les savoirs spécifiques de son champ propre à d'autres savoirs disciplinaires et rester vigilant sur la nature essentiellement artistique de ses finalités, car il sait ce que son enseignement va changer dans le regard de l'élève sur le monde. Fondé sur la *pratique*, c'est à dire ni succession d'activités ni cours de culture générale, le cours d'arts plastiques est un lieu d'émergence d'une compréhension de l'artistique, au sens fort. En écho et en cohérence avec cet enjeu, l'étude des images bénéficie, en arts plastiques, d'une approche optimale de toutes leurs dimensions et toutes leurs résonances.

L'enseignement d'histoire des arts, intégré aux programmes, ne déplace pas ces enjeux mais concourt à renforcer, autour de références communes, le maillage des connaissances. S'agissant plus particulièrement de l'épreuve orale comptant pour le diplôme national du brevet, l'équipe éducative met tout en œuvre pour que l'élève, au terme de son parcours au collège, puisse témoigner d'un enrichissement de sa connaissance des arts et de sa compréhension de l'art. De même, elle garantit que, plutôt qu'une leçon bien apprise, cet enrichissement soit l'émanation d'un cheminement personnel nourri de références élargies dont l'élève puisse dire pourquoi il les a choisies et le sens qu'elles ont pour lui. Se rapprocher des œuvres c'est surtout y vivre des étonnements et y saisir des questionnements artistiques : les problématiques disciplinaires éclairent ces questionnements et servent la compréhension de l'œuvre en la contextualisant. Chaque discipline y contribue à sa mesure.

Je souhaite enfin rappeler ici les rendez-vous de la discipline : [l'actualité](#) artistique et la rencontre avec les artistes et/ou les œuvres, que vous organisez pour vos classes dans le cadre de vos cours et/ou de dispositifs complémentaires avec l'aide et les conseils de la Délégation académique à l'éducation artistique et l'action culturelle ([DAAC](#)), le numérique dont la pratique par les élèves doit passer du spontané au raisonné, comme en témoignent les productions proposées dans le cadre du festival [éCRAN](#), les [préparations](#) aux concours internes auxquelles je vous encourage à vous inscrire, la [formation](#) en didactique des arts



3/3

plastiques, espace de mutualisation et d'actualisation des pratiques pédagogiques. Les proviseurs de lycées offrant l'option facultative et/ou l'enseignement de spécialité d'arts plastiques ont été invités à inscrire un professeur de ces enseignements à la *Journée de l'inspection* qui sera consacrée à l'étude des programmes et des questions entrant en vigueur cette année.

La session 2012 du baccalauréat met au-devant de la scène la photographie et les jardins. Je vous invite à en découvrir les [programmes limitatifs](#).

Le site des arts plastiques, que je vous invite à visiter souvent, est actualisé régulièrement. Il abrite un [environnement numérique de travail](#) que beaucoup d'entre vous fréquentent et auquel certains contribuent. Mon vœu est que tous se l'approprient...

Cette année encore, Yvon Caroff est chargé d'une mission d'aide à l'inspection et sera pour moi un précieux associé. Je l'en remercie d'avance.

Dans l'attente de rencontrer dès que possible chacune et chacun d'entre vous, je souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire et un enthousiasme inépuisable dans l'exercice de vos fonctions !

Christophe Jouxte